

## AR Prefecture

017-200041614-20260505-2026\_05\_05-DE  
Reçu le 13/05/2026Aunis-  
Sud

Imagine la futurité

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONSSéance du mardi 5 mai 2026  
DELIBERATION n°2026\_05\_05CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) - ELECTION DES MEMBRES  
COMMUNAUTAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de membres :			L'an deux mille vingt-six, le cinq mai à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sur la commune de Surgères, sous la présidence de Monsieur Christophe RAULT
En exercice	Présents	Votants	
51	49	51	
Quorum : 26			
<b>Présents / Membres titulaires :</b> RAULT Christophe, GODEAU Thomas, DESCAMPS Anne-Sophie, PEINTRE Angélique, DESILLE Raymond, GABET Steve, PAIN Baptiste, FOLOPPE Christophe, GUILLET Cyril, GAILDRAT Hervé, GAY Gilles, OTRZONSEK Didier, MORANT Marie-France, AUBOYER Jean-Jack, DRAPEAU Myriam, DENECHAUD Olivier, GENDRE Stéphane, BRULE Aude, VILLAIN Florence, BERNARDIN Eric, MAGINOT Pascal, MOUNIER Sabine, BLIN Bruno, MADEAUX Samuel, PERRET Nathalie, BERNARD Micheline, TERRIEN Philippe, TRAIN Francis, NICE Camille, ROSPARS Elodie, MARLIERE Jocelyne, CADOT Matthieu, MARCHAND Pierre-François (a reçu pouvoir de Alexandra VANNELLE), MARCHAND Sébastien, DUFAITRE Stéphanie, BODET Philippe, RIVÉ Valérie, JOUANNEAU Olivier (a reçu pouvoir de Serge MOUEIX), YVON Emilie, GAROT Jérôme, PETOT Rozenn, BARIT Annabelle, COTTENNEC Philippe, GRIS Pascale, ROUFFET Laurent, BRUNIER Christian, LEGROS Catherine, MOREAU Richard, DIOT-BESNIER Brigitte			
<b>Présent/ Membre suppléant :</b>			
<b>Absents :</b>			

<b>Secrétaire de Séance :</b> Eric BERNARDIN	<b>Auteur de l'acte :</b> Christophe RAULT Président
<b>Convocation envoyée le :</b> 28 avril 2026	<b>Télétransmission en préfecture le :</b> 13 MAI 2026
<b>Affichage de la convocation le :</b> 28 avril 2026	n°: 017-200041614-20260505-2026_05_05-DE <b>Date de publication sur le site Internet :</b> 18 MAI 2026

AR Prefecture

017-200041614-20260505-2026\_05\_05-DE  
Reçu le 13/05/2026

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) - ELECTION DES MEMBRES COMMUNAUTAIRES  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article L.123-6,

**Vu** le décret n°2006-06 du 4 janvier 2000 portant modification du décret n°95-562 du 6 mai 1995 relatif aux centre intercommunaux et intercommunaux d'action sociale,

**Vu** la délibération n° 2014-01-17 du 6 janvier 2014 portant sur la création du CIAS

**Vu** la délibération n°2026\_04\_08 du 14 avril 2026 fixant à 29 le nombre total de membres au Conseil d'Administration du C.I.A.S

**Considérant que** la répartition arrêtée par les conseillers communautaires pour le Conseil d'Administration du C.I.A.S est la suivante :

- le Président,
- 14 membres élus,
- 14 membres nommés.

**Considérant que** l'élection des administrateurs issus du conseil communautaire se fera au scrutin de liste (scrutin majoritaire à 2 tours),

**Monsieur le Président** propose d'élire les membres du Conseil d'Administration du C.I.A.S. selon les modalités définies par le conseil lors de la précédente réunion.

Une liste a été régulièrement déposée auprès du Président préalablement à cette séance. Il déclare donc la liste des candidatures close.

Il s'agit de la liste n°1 composée de 14 membres :

Madame Alexandra VANNELLE  
Monsieur Pascal MAGINOT  
Monsieur Stéphane GENDRE  
Madame Camille NICE  
Madame Rozenn PETOT  
Madame Marie-France MORANT  
Monsieur Steve GABET  
Madame Stéphanie DUFATRE  
Madame Nathalie PERRET  
Monsieur Christian BRUNIER  
Monsieur Serge MOUEIX  
Madame Valérie RIVÉ  
Monsieur Philippe BODET  
Madame Myriam DRAPEAU

**Considérant que** si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

**A l'unanimité**

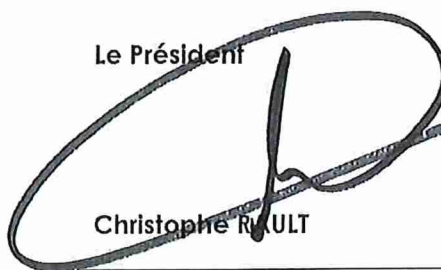
AR Prefecture

017-200041614-20260505-2026\_05\_05-DE  
Reçu le 13/05/2026

- Dit que la liste n°1 constituée pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Aunis Sud est élue,
- Rappelle le nom des 14 membres ainsi élus au Conseil d'Administration du CIAS :
  - Madame Alexandra VANNELLE
  - Monsieur Pascal MAGINOT
  - Monsieur Stéphane GENDRE
  - Madame Camille NICE
  - Madame Rozenn PETOT
  - Madame Marie-France MORANT
  - Monsieur Steve GABET
  - Madame Stéphanie DUFAITRE
  - Madame Nathalie PERRET
  - Monsieur Christian BRUNIER
  - Monsieur Serge MOUEIX
  - Madame Valérie RIVÉ
  - Monsieur Philippe BODET
  - Madame Myriam DRAPEAU

Pour Extrait Conforme :  
Les signatures sont au registre.  
Fait à Surgères,  
Le 12 mai 2026

Le Président

  
Christophe RIVULT



Le secrétaire de séance

  
Eric BERNARDIN

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.